

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

Plan Local d'Urbanisme. Validation de l'inventaire des zones humides.

Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité l'inventaire des 46 zones humides répertoriées représentant 42 ha soit 1.7% de la commune qui seront intégrées dans le PLU.

CCPRF : Présentation du bilan d'activité 2017 du SPANC.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le bilan d'activité 2017 du Service Public d'Assainissement Non Collectif établi par la Communauté de Communes.

Tarifs des services périscolaires pour l'année 2018-2019 (garderie et restaurant).

Après avoir pris connaissance des bilans de l'année scolaire 2016-2017 du restaurant scolaire et de la garderie, le Conseil Municipal après avoir voté, décide à l'unanimité des suffrages exprimés (17 votants, 2 abstentions) d'augmenter le tarif de la cantine de 3.95 € à 4 € et le maintien des tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2018-2019.

Services périscolaires : modification du règlement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du règlement des services périscolaires pour tenir compte de l'arrêt des activités périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2018.

Rentrée scolaire 2018-2019 à l'Ecole Publique : point sur les effectifs et temps de travail du deuxième poste d'Atsem.

Le Conseil Municipal, compte-tenu des prévisions des effectifs à la prochaine rentrée, après vote (17 votants, 1 abstention) décide à l'unanimité des suffrages exprimés de maintenir le deuxième poste d'atsem le matin de 8h45 à 12h.

Ressources humaines.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à la mission proposée par le CDG 35 pour la mise en œuvre du nouveau dispositif de médiation préalable obligatoire.

Point sur le site de la Rigaudière.

Après débat et vote, 17 votants, 2 bulletins blancs, 2 "pour" et 13 "contre", le Conseil Municipal émet à la majorité un avis contre la fermeture du Foyer Albert Aubry au Theil de Bretagne.

Demande de subvention 2018 pour le Club de foot.

Le Conseil Municipal, après vote, avec 2 abstentions, 6 voix contre et 9 voix pour, décide à la majorité d'accorder une subvention annuelle de 738.70 € à l'Association Essé - Le Theil de Bretagne Football Club.

Un Lycée à Janzé : proposition de vœux.

Après vote, 17 votants, 6 abstentions et 11 pour, le Conseil Municipal émet à l'unanimité des suffrages exprimés un vœu pour appuyer le dossier pour l'implantation d'un lycée à Janzé pour un meilleur aménagement du territoire, l'accès à l'enseignement public pour tous et l'égalité des chances.